

FORMATION À L'UTILISATION D'UN PALAN

Objectif :

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'un palan en vue de l'obtention de l'autorisation de conduite.

Le stagiaire sera capable de :

Faire la mise en service et manipulation d'un palan. Connaître les dispositifs les règles et consignes de sécurité pour ce matériel.

Maîtriser les règles d'élingage. Connaître les règles d'entretien et les contrôles périodiques à effectuer.

Aptitude :

Médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Personnes concernées :

Toute personne expérimentée ou non, appelée à utiliser des palans à titre permanent ou occasionnel.

Prérequis :

Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans.

Méthodes pédagogiques :

Formation théorique (exposés, question et exercices) vidéo et pratique (réalisation d'exercices de difficulté croissante).

Moyens d'évaluation :

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire.

Après examen :

Une attestation de manœuvre est envoyée à l'entreprise à la suite du stage.

Une évaluation du déroulement de la session de formation est demandée aux stagiaires.

Délais d'accès :

Dès contractualisation

Suite de parcours :

Complément formation à l'utilisation d'accessoires (palonnier, C de levage...).

Débouchés :

Manutention

PROGRAMME

Formation théorique

- 🌐 Identifier les rôles des différentes instances et organisme de prévention : Inspecteur du travail, CARSAT, médecine du travail, organisme de contrôle technique...
- 🌐 Connaître les conditions requises pour utiliser un palan et la responsabilité qui en découle.
- 🌐 Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction
- 🌐 Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
- 🌐 Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un palan.
- 🌐 Capacité du palan.
- 🌐 Règles de sécurité en élingage et coefficients de perte de charge.
- 🌐 Les charges (poids et centre de gravité) et l'équilibrage de la charge.
- 🌐 Les gestes de commandements (normes AFNOR).
- 🌐 Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort.
- 🌐 Expliquer et justifier les interdictions relatives à l'utilisation du palan.

Formations pratique

- 🌐 Description du palan. Visualisation.
- 🌐 Opérations de prise de poste et mise en œuvre du système de commande.
- 🌐 Déplacement à vide.
- 🌐 Exercices d'approche du crochet.
- 🌐 Prise d'une charge.
- 🌐 Déplacements simples et mouvements combinés.
- 🌐 Exercices de précision.
- 🌐 Rattrapage du ballant.
- 🌐 Opérations de fin de poste.
- 🌐 Expliquer et justifier les interdictions relatives à l'utilisation du palan.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

MODALITES :

Effectif du groupe : 1 à 6 candidats maximum

Durée formation : 3,5 heures

Lieu : Intra

Dates : consultez notre planning [ICI](#)

Tarif : à partir de 650,00€

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure
SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134
Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - Fax : 33 (0)4.72.79.05.83

E-mail : contact@alyence-groupe.com – Site Internet : www.alyence.com

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles.

Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

